



Mairie de La Regrippière

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 18**

OBJET :

**CONVENTION
ADHÉSION PAYFIP**

L'an Deux Mille Vingt-six, le jeudi 2 juillet
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2026

PRÉSENTS : M EVIN P., François LUCAS, Vanessa DHENIN,
Franck BOUCHEREAU, Bérengère LAMBERT, Alexandre
BARON, Cécilia FONTENEAU, Julien KOSIR, Peggy LAURENT,
Gwenola MOURAUD, Quentin PAQUEREAU, Clémence
PETITEAU, Bérénice RICHARD, Steven VAIDIE

EXCUSÉS : Cédric CARETTE, Matthieu DEROUET, Gwladys
PROUST, Sandra TIENNAULT, Bernard SOURISSEAU,

POUVOIRS :

M DEROUET M. a donné pouvoir à M BARON A.
Mme PROUST G. a donné pouvoir à M KOSIR J.
Mme TIENNAULT S. a donné pouvoir à Mme LAMBERT B.
M SOURISSEAU B. a donné pouvoir à M PAQUEREAU Q.

SECRETAIRE : M Julien KOSIR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1611-5-1,

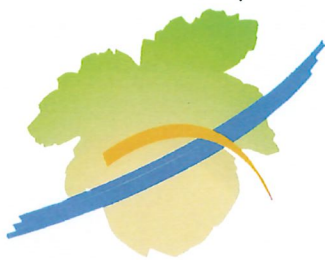
Vu le Décret 2012-1246 du 7 novembre 2012,

Vu la convention et le formulaire d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PayFiP Titres et Rôles avec la Direction Générale des Finances Publiques,

Considérant que la commune dispose de son propre site internet,

Considérant que la DGFIP propose un moyen de paiement simple, rapide et accessible par carte bancaire mais aussi par prélèvement unique,

Vu l'exposé de M. le Maire,



Mairie de La Regrippière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PayFiP pour les titres et rôles ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention et à procéder à toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le - 6 JUIL. 2026

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : JUIL. 2026

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

Le Maire,
Pascal EVIN